



Logo de notre thème annuel « **Branché, débranché** » réalisé par Mme Gabriel

# BULLETIN D'INFORMATION

## ETABLISSEMENT

### PRIMAIRE ET SECONDAIRE

### DE BLONAY - SAINT-LEGIER

**JUIN 2025**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Alors que cette année scolaire touche à sa fin, nous souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre confiance et votre précieuse collaboration tout au long de ces mois.

Nous arrivons au terme de notre thème « **Branché, débranché** » qui a permis une exploration des enjeux du numérique, des bonnes pratiques pour une utilisation responsable des outils informatiques, ainsi que des risques à éviter. Cette action communautaire a vraiment bien fonctionné et sera à réactiver ces prochains temps.

Nouvelle année scolaire, nouveau thème ; les questions autour de la durabilité seront mises en avant en 2025-2026. Avant cela, nous nous réjouissons de vous voir prochainement lors de nos différentes manifestations du mois de juin et vous souhaitons une bonne lecture de ce document.

#### Quelques dates importantes

**Fête d'Eté : jeudi après-midi 26 juin, à Bahyse, à Blonay,**

Chaque maître de classe communiquera un horaire précis pour cet après-midi.

**Thème : « **Branché / débranché** »**

Le Conseil d'établissement, responsable de la cantine de la Fête d'Eté, ne vend pas de boissons alcoolisées aux élèves, même commissionnaires. Alors, parents, soutenez-nous et venez les acheter personnellement.

**Mercredi 18 juin : congé pour les classes de 1 à 6P.**

**Mercredi 25 juin : congé pour les classes de 7P à 11S.**

Pour ces 2 dates, une permanence sera organisée pour les parents sans solution de garde.

Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une ou plusieurs de ces permanences.

**Vendredi 27 juin : cours pour toutes les classes de 8h30 à 11h56.**

L'horaire des bus scolaires sera adapté.

Une permanence sera organisée de 13h30 à 15h00 pour les parents sans solution de garde.

Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette permanence.

**Promotions : vendredi 27 juin à 16h00, à la salle omnisports de Bahyse, à Blonay**

#### ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

##### **Cycle 1 (1P – 2P)**

Six classes enfantines à Blonay (quatre dans le bâtiment du Grand-Pré et deux à Bahyse). Quatre classes enfantines à St-Légier, dans le bâtiment du Clos-Béguin.

##### **Cycle 1 (3P – 4P)**

Cinq classes de 3P (deux au Clos-Béguin et trois à Cojonnex) et six classes de 4P (trois au Clos-Béguin et trois à Cojonnex).

##### **Cycle 2 (5P à 8P)**

Toutes les classes de 5P seront recomposées pour redémarrer avec une nouvelle dynamique. Six classes de 5P (trois à la Chiésaz et trois à Cojonnex) et sept classes de 6P (trois à La Chiésaz et quatre à Bahyse). Tous les élèves de 7-8P (13 classes) sont scolarisés à St-Légier dans le bâtiment du Clos-Béguin VI.

## **Cycle 3 (9 à 11S)**

Tous les élèves (20 classes) sont scolarisés à Bahyse.

Au total 70 classes : 47 primaires (10 enfantines, 5 en 3P, 6 en 4P, 6 en 5P, 7 en 6P, 7 en 7P et 6 en 8P), 20 secondaires et 3 classes d'accueil (deux au cycle 2 et une au cycle 3).

### **Objets perdus, oubliés, non réclamés**

Dans le hall d'entrée de chaque collège, de nombreux vêtements attendent leur propriétaire, ainsi que les objets de valeur qui sont déposés au secrétariat. Le dernier délai pour la récupération de ces objets et vêtements est fixé au **lundi 23 juin**.

## **La rentrée des classes aura lieu Lundi 18 août 2025**

<b>Cycle 1</b>	<b>Classes 1P</b>	<b>13h30</b>
<b>Cycle 1</b>	<b>Classes 2P</b>	<b>8h33</b>
<b>Cycle 1</b>	<b>Classes 3P à 4P</b>	<b>8h33</b>
<b>Cycle 2</b>	<b>Classes 5P à 6P</b>	<b>8h33</b>
<b>Cycle 2</b>	<b>Classes 7P à 8P</b>	<b>7h45</b>
<b>Cycle 3</b>	<b>Classes 9 à 11S</b>	<b>7h45</b>

**Ce bulletin fait office de CONVOCATION pour tous les futurs élèves de :**

- 2<sup>e</sup> primaire
- 4<sup>e</sup> primaire
- 6<sup>e</sup> primaire
- 8<sup>e</sup> primaire
- 10<sup>e</sup> secondaire VP
- 11<sup>e</sup> secondaire VG et VP

---

Les enfants qui commencent au cycle 1 (1P), les nouveaux arrivés, ainsi que les futurs élèves de :

- 3<sup>e</sup> primaire
- 5<sup>e</sup> primaire
- 7<sup>e</sup> primaire
- 9<sup>e</sup> secondaire
- 10<sup>e</sup> secondaire VG

ont reçu ou recevront dans le courant du mois de juillet une convocation personnelle adressée par le secrétariat.

### **Horaire habituel matin après-midi**

#### **Cycles 1 et 2 (3P à 6P)**

Début des cours	8h33	13h30
Fin des cours	11h56	15h00

#### **Cycle 2 (7P à 8P)**

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03

#### **Cycle 3 (9 à 11S)**

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03, 16h03 ou 16h51 suivant l'horaire

## Cycle 1 (1P et 2P)

Afin de permettre aux enfants de 1P de se familiariser avec leur nouvel environnement, un **horaire spécial** est mis en place pour la première semaine uniquement :

	Lundi 18.08	Mardi 19.08	Mercredi 20.08	Jeudi 21.08	Vendredi 22.08
08h33 - 11h56	2 <sup>e</sup> (rentrée)	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	1 <sup>re</sup> (rentrée)	1 <sup>re</sup>		1 <sup>re</sup>	1 <sup>re</sup>

## Horaire normal dès la deuxième semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h33 - 11h56	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>		2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>

## RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES DE CONGE

Toute demande de congé « joker » (au maximum 2 demi-journées consécutives selon les règles collées dans l'agenda) est à adresser au maître de classe.

Toute demande de congé motivé est à adresser à la Direction des écoles. Cette demande doit être motivée et envoyée au minimum **deux semaines à l'avance**.

Des rendez-vous réguliers durant les heures d'école avec des logopédistes ou des psychologues privés doivent également faire l'objet d'une demande de congé adressée à la Direction.

Visitez notre site internet :

**<https://www.ecoleblonaystlegier.ch/>**

Ce site est une vitrine de notre établissement avec notamment une présentation de notre riche vie scolaire et de notre projet pédagogique. De plus, vous y trouverez une multitude de renseignements.

## TITRES DE TRANSPORTS

Pour savoir si votre enfant peut bénéficier d'un transport scolaire gratuit, veuillez consulter le site internet de l'établissement sous l'onglet « Infos pratiques – Transports scolaires ». Les cartes des périmètres d'accès aux transports scolaires ont été définies par la municipalité en fonction de l'âge des élèves, de la distance à parcourir et de la dangerosité du parcours. Tous les parents recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

## TRAIN

Les abonnements Mobilis des élèves possédant déjà une carte SwissPass et ayant droit à un nouveau titre de transport sont renouvelés automatiquement pour la nouvelle année scolaire.

Les élèves qui n'ont pas encore une carte SwissPass et qui ont droit à un nouveau titre de transport peuvent se rendre au guichet MOB de la gare de Montreux munis d'une photo passeport ou envoyer un courriel à [info@mob.ch](mailto:info@mob.ch) en indiquant votre numéro de téléphone, le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant afin d'obtenir une carte SwissPass.

## BUS SCOLAIRES

Les élèves qui ont droit aux bus scolaires reçoivent une contremarque nominative par courrier postal. Les enfants qui prennent les bus scolaires sont assis et attachés.

## RAC I ET II

Les parents des futurs élèves du RAC I et II recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

### Remarque importante :

**Tous** les utilisateurs des bus scolaires doivent être porteurs de la contremarque écolier (**carte** fournie par la commune), y compris ceux qui n'utilisent le bus qu'une fois par semaine.

### Des contrôles sporadiques peuvent avoir lieu.

Sans titre de transport :

- Dans les transports scolaires, les élèves seront signalés à la Direction des écoles ;
- Dans les transports publics, les élèves seront sanctionnés par les entreprises de transports (amendes, retraits d'abonnement).

## ASSURANCES

 Nous vous rappelons que l'école n'assure pas votre enfant en cas d'accident. Il vous incombe la charge d'en conclure une (généralement auprès de l'assurance maladie). Nous vous conseillons également de vérifier que vous disposez d'une assurance responsabilité civile valable qui couvre d'éventuels dommages occasionnés par votre enfant. L'école ne possède pas une telle assurance.

## DEVOIRS SURVEILLES

Les devoirs surveillés se font sous la responsabilité d'un enseignant. En 5 et 6P, ils sont donnés uniquement sur inscription préalable (transmise par l'intermédiaire de l'école à la rentrée scolaire) et les élèves doivent rester jusqu'à la fin (16h00). Dès la 7P, l'accès aux devoirs surveillés est libre et les élèves peuvent partir une fois le travail fini. Une fois libérés, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents. Le surveillant note l'heure de départ.

## SECRETARIAT

Nous vous rappelons les horaires du secrétariat :

7h20 - 12h00 & 13h15 - 17h00,  
Fermé le mercredi après-midi.

**Le secrétariat sera fermé du VENDREDI 18 JUILLET à 11h00  
au MARDI 5 AOÛT 2025 à 8h00.**

**Permanence téléphonique du  
LUNDI 14 au VENDREDI 18 JUILLET 2025 de 9h00 à 11h00.**